



Septembre 2009



<http://cftctisseo.org>



24/09/2009

Contacts CFTC :

A VOTRE DISPOSITION

Contacts CFTC :

DS Atlanta 06-04-07-64-14
DS Maîtrise Poste 2675
DS Lang/méto Poste 2869

Gouzi CHSCT 06-14-70-85-13
Lotti D. 06-27-36-64-67
Tardieu JL: 06-83-94-96-27

Rodriguez E 06-81-38-63-79
Lafont 06-83-05-81-5
Lys C. Salarié 06-15-38-37-38

Guinier H. 06-27-41-58-88
Rebeil Loïc 06-77-01-60-27
Sanchez F. Poste 2754

LA CFTC PROFITE DE LA RÉUNION SUR LES ASTREINTES POUR REMETTRE SON CAHIER REVENDICATIF AU DG

ULTIME NÉGOCIATION SUR LES ASREINTES :

Le Direction nous a fait la dernière proposition avec un projet d'accord qui devra être signé par au moins une représentativité de 30 %, sans être dénoncé par une représentativité syndicale de 50 %. Ce projet d'accord sera à la disposition des syndicats avec une date butoir, au-delà de cette date, il sera retiré et aucune des avancées proposées par la DG n'aura été appliquée.

Position de la CFTC : nous ne signerons pas cet accord, car les syndicats sont partis en ordre dispersé à la demande de la CGT et de FO. Ils prendront leur responsabilité s'ils veulent que cet accord soit appliqué.

LES AVANCÉES PROPOSÉES PAR LA DIRECTION :

- 10% d'augmentation sur ¼ de point qui sert de base de salaire horaire. Exemple : un agent d'astreinte qui percevait 200 € d'indemnité sur une semaine, aura une augmentation de 20€, soit une semaine à 220 € brut.
- Lors des interventions il sera payé en heures supplémentaires majorées de 25%, sans retenues salariales, et non imposables.
- 30 mn leur seront payés en plus si intervention le dimanche par tranche de 2h. Pour une intervention de 2h30, il percevra

une nouvelle indemnité 1h soit 3h30 en tout.

- Une indemnité de 3h30 leur sera alloué en temps chaque jour férié d'astreinte sans intervention et 7h00 si intervention un jour férié.

LA CFTC A REMIS LORS DE CETTE RÉUNION SON CAHIER REVENDICATIF :

- 1° Proposer un métier dans les plus brefs délais aux reclassés coefficient 170, afin qu'ils puissent avoir un salaire décent.
- 2° Appliquer les passerelles aux agents reclassés qui ont changé de métier avant le 1^{er} décembre 2006.
- 3° Un projet d'accord qui ne laisse pas les administratifs sur la touche, ils doivent avoir comme le reste du personnel un véritable DRC.
- 4° Augmenter les primes dimanches et samedis.
- 5° **CFTC – SUD :** Réactualiser les indices et refaire les nouveaux TM dans les plus brefs délais.
- 6° Ouvrir les négociations sur les coefficients des contremaitres et des techniciens méthodes, et énergie voie au métro. Réactualiser leurs fiches de poste avec la venue du Tramway.
- 7° Revoir le coefficient des RCV et des REC.

Visitez le site et votez sur le projet de roulement CFTC.

<http://cftctisseo.org/>